

“Le 2 avril 1861, le curé Joseph Brisset, de Saint-Gabriel de Brandon informe l'évêque de Montréal que le pauvre M. Ancé était parti de chez le curé Turgeon, de Saint-Didace qui, par l'ordre de Mgr des Trois-Rivières, avait cessé de lui donner l'hospitalité. M. Ancé était allé se réfugier chez un citoyen de Mastigouche. “Il va de maison en maison et, afin d'obtenir la commisération des gens, il raconte les prétendues persécutions que lui font subir les évêques et les curés.”

A ce passage, l'auteur de *l'Histoire de Saint-Gabriel de Brandon* ajoute les renseignements suivants qu'il puise évidemment dans le *Dictionnaire du clergé* : “M. Ancé qui était malade d'esprit fut rappelé à Montréal et trouva refuge dans un hospice où il mourut. . . .”

Ceci ne saurait être exact, car si l'abbé Ancé a pris refuge dans un hospice ce ne fut que durant peu de temps après 1861. En effet, le *Directory* de Montréal permet de le suivre à partir de 1863. A cette date, il demeure au no. 47, rue Panet. De 1864 à 1875, il a son domicile à 165 rue Craig, enfin, il logea rue Sainte-Marie, près de la rue Panet de 1876 jusqu'à son décès. L'abbé Ancé possédait, dit-on, des connaissances médicales. En tout cas, il préparait un onguent qui se vendait admirablement et auquel on attribuait toutes sortes de vertus réelles ou fictives. Du produit de cette petite industrie, il put vivre libre sans recourir à la charité.

Il paraît être mort dans son domicile, si l'on s'en rapporte à son acte de sépulture inscrit dans les registres de la paroisse Notre-Dame de Montréal :

“Le 21 mai 1888, nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps du Révérend François Ancé, prêtre, décédé le 16 du mois courant, âgé de 84 ans, de la paroisse Sainte-Brigide.”

E. Z. MASSICOTTE